



La *Bogis-Bossey* GAZETTE

Informations communales et régionales - page 1

Edito



2026 sera une année d'élections pour les communes vaudoises. Elles se dérouleront début mars, les listes devront être prêtes cet automne.

L'élection est une consultation populaire qui permet aux citoyennes et aux citoyens de se prononcer sur le choix de candidates ou de candidats.

Notre système électoral communal permet la distribution des sièges des autorités communales, Conseil Communal, Municipalité et Syndic, selon la volonté de la population. Les élections communales ont lieu tous les cinq ans. Le Conseil Communal, organe législatif, et la Municipalité, organe exécutif, sont élus au scrutin majoritaire. Le Syndic est élu souvent par entente des élus à la Municipalité.

La Municipalité encourage les citoyennes et les citoyens de Bogis-Bossey de s'y intéresser et de s'annoncer le cas échéant pour la législature 2026-2031. Nous avons besoin de 40 représentants et 8 suppléants pour le législatif. Prévoir 3 – 4 réunions du Conseil Communal et quelques réunions de commissions par année. Les comptes, le budget et les préavis de la Commune proposés par la Municipalité selon nécessité sont traités.

Pour l'exécutif, cinq représentants devront être élus, leur rôle étant la gestion de la Commune. L'exécutif se rencontre une fois par semaine actuellement le lundi soir à 19h. En plus de cela, chaque membre de la Municipalité suit ses dicastères qui sont plus ou moins conséquents.

Les membres de la Municipalité et du Conseil Communal sont à votre disposition pour de plus amples renseignements. La liste des élus actuels (législature 2021-2026) se trouve sur le site internet de la Commune de Bogis-Bossey.

Jean Widmer, Syndic

Je m'engage pour ma commune ! Elections municipales 2026

Le 8 mars 2026 nous élirons les membres du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2026-2031... Et si c'était vous ?

Qui peut se présenter ?

Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans, qui a son domicile politique dans la commune de Bogis-Bossey.

Les personnes de nationalité étrangère habitant Bogis-Bossey sont également concernées si elles remplissent les conditions suivantes : avoir au moins 18 ans, être titulaire d'un permis B ou C, avoir résidé sans interruption dans le canton de Vaud au cours des trois dernières années, et avoir vécu de manière continue en Suisse pendant les dix dernières années. Le contrôle des habitants vous renseignera si besoin.

La fonction d'élu repose sur l'engagement de milice, c'est-à-dire un service temporaire au bénéfice de la communauté. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste d'un domaine en particulier pour se présenter, ni d'être membre d'un parti politique. Des formations spécifiques pour les nouveaux élus sont proposées par le Canton lors de la première année de législature.

Pourquoi se présenter ?

Le système fédéral suisse est basé sur 3 niveaux de décisions, communal, cantonal et fédéral qui ont chacun leur propre prérogatives et responsabilités. En Suisse, l'autonomie des cantons et des communes est un des piliers du système politique, comme la démocratie directe.

Aussi, participer à un système démocratique unique est une des sources de motivation à s'engager dans la vie politique de la commune.



Le Conseil communal en séance «extramuros» à Lausanne, octobre 2023

C'est aussi participer à dessiner le cadre de vie de notre village et celui que nous souhaitons pour les années futures.

Avoir une diversité des points de vue et des sensibilités dans les débats permet d'élargir notre vision et de rester à l'écoute des transformations de la société.

S'engager dans la politique locale permet aussi de développer un réseau, d'améliorer ses compétences (prise de parole, gestion de projet, négociation...).

Au niveau communal, les décisions ont un impact concret et visible (les finances, l'aménagement du territoire, les constructions, la gestion des déchets, les bâtiments communaux notamment). Les communes de Terre Sainte sont réunies en associations intercommunales pour gérer certaines activités où il fait sens d'avoir un regroupement, comme les écoles, les services industriels, le soutien au sport et à la culture, la sécurité ou le service du feu. Chaque commune est représentée dans les organes décisionnels par un membre de la Municipalité et des membres du Conseil au niveau législatif.

Au final, chacune et chacun trouvera le sens qu'il veut bien y mettre mais l'important est de s'engager avec un esprit collégial et une volonté sincère de collaborer pour les intérêts du village. Rappelons-nous que les décisions prises aujourd'hui porteront leurs effets au-delà de la législature.

Carole Zraggen Linser, Municipale

Transformation des extérieurs dans le village...

Aux abords de l'école

Fin 2024, les Municipalités des communes de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis ont décidé de procéder à l'arrachage de tous les plants de lauriers situés sur les aménagements extérieurs de l'école ainsi que du bâtiment anciennement poste-banque dont elles sont propriétaires chacune pour la moitié.

Ces plantes font partie de la liste des plantes exotiques envahissantes, menaçant la biodiversité locale dont une campagne de retrait avec

subventions cantonales pour les privés et communes est mise en place.

Ce sont les deux employés communaux, José et Marcel avec leur formation de paysagiste, qui ont travaillé ensemble pour remplacer ces plantes, désormais interdites, par d'autres essences plus favorables à l'équilibre entre espèces indigènes. Soit une centaine d'arbustes ont été remplacés par des charmilles, noisetiers, sureaux noirs, chèvre feuilles, cornouillers, trèfles, etc.

JMG



Quartier des Esserts

Du côté des Esserts, un groupe d'habitants s'est motivé l'an dernier à réaménager leur îlot de verdure situé au centre du quartier. Celui-ci étant envahi par les plantes avec les années et plus entretenu. Après avoir désherbé, arraché les anciens plants, ils ont décidé d'y planter un Acer, des herbes aromatiques, thym et romarin qui sont d'excellentes plantes pour les abeilles sauvages et autres pollinisateurs, plantes couvre-sol et bulbes de fleurs pour avoir de jolies couleurs.

SG

Une activité qui a réuni l'utile à l'agréable en resserrant les liens des habitants du quartier. Satisfaits de leur labeur, voici le printemps qui arrive, ils pourront ainsi apprécier leur travail avec un nouvel îlot coloré et qui sent bon !



L'îlot avant son réaménagement



Démarchage à domicile: quelques conseils

La fin de l'hiver et le retour des beaux jours annoncent la reprise des activités de démarcheurs itinérants auprès de la population. Différents services sont proposés tels que le nettoyage des façades, de la toiture, des dalles de jardin, l'exécution de travaux de terrassement, de peinture, de traitements anti-mousses ou

encore de goudronnage.

Parfois, des démarcheurs peuvent se montrer pressants, surtout auprès de personnes âgées. Pour prévenir d'éventuelles déconvenues lors de la réalisation de ces travaux, les conseils suivants peuvent être donnés :

- Ne laissez pas des démarcheurs s'introduire chez vous.
- Demandez aux personnes qui se présentent à votre domicile de s'identifier par leur nom propre ou par celui de leur entreprise.
- Exigez un devis clair par écrit avant la réalisation de travaux et ne versez pas d'acompte.
- Soyez attentifs aux conditions dans lesquelles les travaux seront réalisés. Demandez des précisions à ce propos. Les normes légales et en particulier environnementales doivent être respectées.
- N'hésitez pas à faire appel à la police en cas de problème.

Manifestations en image



1



4



2



2



5



3

1. Nouveaux habitants:

22 novembre - la Municipalité et les associations locales ont souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et félicité les habitants récemment naturalisés. Nous approchons des 1'000 habitants ! Le recensement au 31.12.2024 fait état de 990 habitants pour Bogis-Bossey.

2. St-Nicolas:

8 décembre - Le St Nicolas et son âne sont venus à la rencontre des petits et des grands.

3. Repas de Noël des aînés:

17 décembre - Les élèves de 3 classes de 3-4P de l'école Bogis-Chavannes ont chanté pour les aînés lors du repas de Noël de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis.

4. Verrée du Sapin:

8 janvier 2025 - Ambiance nocturne lors de la verrée du sapin à la ferme de l'Eccossiau, famille Bourguignon.

5. Majoritaires:

23 janvier 2025 - Félicitations aux jeunes de notre commune qui ont atteint leur majorité en 2024 !

Atelier lactofermentation

Un atelier de lactofermentation est proposé lors du Grand Marché le 23 août à 11h.

Il s'agit d'une méthode de conservation des légumes crus en saumure. Lors de cet atelier, vous pourrez composer vous-même votre bocal avec les légumes de la ferme et en apprendre plus sur cette méthode de conservation simple et excellente pour la santé!

Inscription par e-mail à info@ecossiau.ch jusqu'au 22 août midi.

Prix de l'atelier: Fr. 20.-/personne incluant un bocal de légumes.

Les Grands Marchés de Bogis-Bossey

les samedis

10 mai - 14 juin - 23 août - 4 octobre 2025

de 10h à 14h à la ferme l'Eccossiau - Ch. des Jardins 4

Fruits et légumes de saison, produits de la ferme, marché artisanal et petite restauration.

Animations:

14 juin : Rallye pédestre familial

23 août: Atelier lactofermentation
sur inscription à info@ecossiau.ch
(20.-/pers. + 5.- par bocal suppl.)

Vous souhaitez avoir un stand à l'un des marchés ou être bénévole ?
Contactez-nous au 076 223 08 09



Portes ouvertes à la caserne de Terre Sainte



Située à proximité immédiate de l'autoroute, la caserne du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Terre Sainte est entrée en fonction en 2005 et fait partie du dispositif cantonal de premier secours du Canton de Vaud. Plus de 60 sapeurs-pompiers volontaires des huit communes de Terre Sainte effectuent en moyenne 100 interventions par année sur un territoire d'environ 25 km². Ces hommes et ces femmes dédient à tour de rôle leurs journées, leurs nuits et leurs week-ends pour se former et intervenir dans les cas suivants : feu, inondation, sauvetages, ascenseurs bloqués, chute de matériaux, alarmes automatiques, aide au portage, lutte contre les éléments naturels et pollutions.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la caserne de Founex, le SDIS Terre Sainte organisera plusieurs événements du 19 au 21 juin prochain. Le programme est le suivant :

Jeudi 19 juin

- Projection gratuite du film «Notre-Dame brûle» au Théâtre de Terre Sainte de Coppet. Apéritif dès 18h00. Projection à 19h30. Au terme, discussion et échange avec un sapeur-pom-

pier professionnel.

Vendredi 20 juin

- Repas de soutien du SDIS Terre Sainte, avec animation et soirée dansante. Les revenus récoltés serviront à financer le concours cantonal des sapeurs-pompiers vaudois qui se déroulera à Coppet en 2026.

Samedi 21 juin

- 10h à 18h : journée portes ouvertes avec démonstrations des sapeurs-pompiers, petite restauration, activités pour enfants, stands des partenaires de la sécurité.

- Dès 11h30 : inauguration officielle du drapeau du SDIS Terre Sainte en présence des autorités politiques.

- Dès 17h30: tirage au sort des vainqueurs de la tombola (prix d'une valeur de Fr. 10'000)

-Dès 20h : Bal des pompiers. Toute la population de Terre Sainte et environs est cordialement invitée à participer à ces événements.

Toutes les informations sur ces journées sont disponibles à l'adresse www.sdis-ts.ch

Carnet noir

Monsieur Bernard Kocher nous a quitté le 28 mars 2025 à l'âge de 78 ans.



Il a siégé à la Municipalité de 2003 à 2016 et en tant que syndic de 2008 à 2011. Engagé pour notre village, il était membre actif au sein de l'Amicale de Bogis-Bossey.

En Bref !

Dans le cadre du partenariat entre l'USTS et le Centre Manor Chavannes, des cartes Manor sont disponibles au guichet du contrôle des habitants avec 10% de réduction.

Agenda

14 juin
Rallye pédestre familial
Ferme l'Ecoissiau

28 juin
Journée sportive
Aire de jeu intercommunale

1^{er} août
Fête nationale
Place du village, Bogis-Bossey

29-30 août
Fête du village
Place du village